

# Saint-Léger en Gaume



#### **SOMMAIRE**

#### SUMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique
  - léodégarienne



N COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL





Châtillon



#### Fabiola Weiler

pécialiste du cheve et du cuir chevelu

Dames - Hommes Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV. + Service à domicile

#### **WIFI GRATUIT**

Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mercredi de 14h à 18h Samedi de 8h30 à 16h NON STOP

+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41 0478 81 50 72 Rue du Pachy, 1 6747 CHATILLON

#### MT Toiture

Couverture, charpente, zinguerie

#### Mickaël Tasiaux

6 rue de France 6747 Saint-Léger



0491/457005 mt.toiture@hotmail.be



Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseiller en communication, Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

Optique Goffinet

Fél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :

Lundi de 14h à 19h

Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h

Egalement sur RDV

Saint-Léger

- Création logo Création image visuelle
- Flyers Triptyques Folders (avec ou sans distribution en toutes-boites)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite Bons de commande Factures Bordereaux
  - Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
  - Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
  - > Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Vous désirez un renseignement sur nos services?

omuctes-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire: Par mail: Info@regifa.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

#### Table des matières

3	Vie culturelle	
	Activités de la bibliothèque	13
4	Lancement de la saison culturelle	13
4	Appel à la participation citoyenne	14
4		
4		
5	Les Journées du Patrimoine	14
6		
6	Petite enfance, jeunesse et enseignement	
7	Les écoles à la découverte du patrimoine	15
7	Cours de français	15
	Réalisations des écoles pour la Fête du Miel	15
	Soutien scolaire et remédiation	16
8	Journée d'accueil du 20 octobre 2017	16
-	Plaine de Toussaint	17
	Plaine de Pâques	17
	Job d'étudiant : animateur de plaines / été 2018	18
8	Nos joies, nos peines	19
9		
10	Chronique léodégarienne	19
0		
1		
1		
12		
	4 4 4 4 4 5 6 6 6 7 7 7 8 8 8 9 0 0 0 1 1	Activités de la bibliothèque Lancement de la saison culturelle Appel à la participation citoyenne  Vie touristique Les Journées du Patrimoine  Petite enfance, jeunesse et enseignement Les écoles à la découverte du patrimoine  Cours de français Réalisations des écoles pour la Fête du Miel Soutien scolaire et remédiation Journée d'accueil du 20 octobre 2017 Plaine de Toussaint Plaine de Pâques Job d'étudiant : animateur de plaines / été 2018  Nos joies, nos peines  Chronique léodégarienne



#### LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs, Chers Léodégariens,

À l'approche de l'hiver, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, je vous rappelle que notre Centre Public d'Action Sociale peut venir en aide aux personnes se trouvant en situation difficile.

Ces aides sont de différentes natures et essayent de couvrir un maximum de besoins de la vie de tous les jours.

Je vous en rappelle les principales :

- Octroi d'allocation de chauffage sous certaines conditions, mais aussi information et orientation en matière énergétique afin de vous permettre de moins et mieux consommer l'énergie.
- Le taxi social... si vous avez des difficultés pour vous déplacer!
- Le service brico-dépannage peut vous assister dans vos petits travaux... notamment pour le déblaiement de la neige.

Vous trouverez tous les contacts utiles dans le présent bulletin communal.

Si ces aides sont précieuses, n'oubliez pas que, dans notre société de plus en plus individualiste, rien ne remplacera jamais l'entraide mutuelle surtout vis-à-vis des personnes en difficultés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

commune.saint-leger@publilink.b



Rue du Château, 19

B-6747 SAINT-LEGER



#### Heures d'ouverture de la Maison Communale



Fax: +32 (0l63/23.95.82

## Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Mélissa SCHUMACKER 063/23.92.94 melissa.schumacker@publilink.be
- Monsieur Daniel TOUSSAINT 063/58 99 22 063/23 92 94 daniel.toussaint@publilink.be.

#### Heures d'ouverture de la cafétéria

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / Dimanche
21h-23h30	Fermé	21h-23h30	19h-23h30	20h-23h	Fermé

#### Propriétaires d'animaux, ceci est pour vous!

Il n'est rare de croiser des promeneurs le long des berges du lac de Conchibois ou dans les villages de notre commune, ils sont souvent accompagnés de leur fidèle ami à quatre pattes. Et quoi de plus désagréable que, lors d'une promenade, on pose le pied dans des déjections d'animaux ?

Voici dès lors, un bref rappel du Règlement Général de Police et de ce qui vous incombe en tant que propriétaires d'animaux : Article 5.1.18 :

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- De les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs,...;
- De les empêcher d'effectuer leurs besoins sur l'espace public ou en tout autre endroit non prévu à cet effet.

En cas de non-respect du paragraphe précédent, le propriétaire ou détenteur de l'animal est tenu de ramasser les déjections et de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont il peut faire l'objet.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un animal domestique doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de l'animal et doit pouvoir le présenter à la première demande des agents



de police compétents et

des agents communaux mandatés par le Collège communal.



#### Repas des aînés

Ce n'est pas moins de 165 personnes de plus de 60 ans qui ont participé au désormais traditionnel repas des aînés.

Au menu : jambon cuit au foin, glace au spéculoos et tartes, le tout, local puisque ce sont les commerçants de Saint-Léger qui ont été sollicités : La boucherie DROPSY en guise de traiteur, Julie SKA comme glacier, les boulangeries de Saint-Léger et Châtillon comme pâtissiers et le Spar en guise de sommelier. N'oublions pas non plus les décorations florales réalisées par Lé Lys.

Ambiance et convivialité étaient au rendez-vous lors de cette après-midi musicale animée par Aurore MARECHAL qui aura fait danser bon nombre de couples sur des airs bien connus de tous et même sur du twist.

Mais cette journée ne serait pas réalisable sans l'aide des nombreux bénévoles faisant partie, pour certains, du CCCA, du SI et du personnel communal, tant ouvriers qu'employés.

Un immense merci à tous pour votre aide précieuse.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine!





### 11 novembre -





















#### Où en est-on dans les démarches du PCDR ?

« Où en est-on dans l'élaboration du programme de développement rural (PCDR) de Saint-Léger? Une grande phase de consultation de la population a été organisée début 2016, 32 citoyens et 6 élus ont pris dès le mois de juin 2016 leur fonction dans la CLDR, la commission locale de développement rural.

Pour en savoir plus, nous avons posé trois questions à Nicolas LECUIVRE et Annick SAMYN, deux «agents de développement» de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) qui, depuis le début, pilotent et accompagnent cette démarche, que l'on nomme «opération de développement Rural (ODR)» et dans laquelle Philippe Lempereur joue le rôle d'échevin relais.

## Depuis 2016, dans quel esprit travaillez-vous avec les citoyens de la commune de Saint-Léger? Quels sont les enjeux identifiés?

Notons d'abord que les projets qui émergent ont mûri dans moult rencontres en tenant compte d'un inventaire d'actions durables déjà mises en place. Nous avons identifié collectivement les enjeux pour la commune et les orientations stratégiques pour l'avenir de celle-ci. De quoi aboutir à un projet de territoire vivant dans une osmose entre citoyens et commune. L'ambition est d'activer le potentiel économique et de reconsidérer les richesses naturelles, énergétiques et patrimoniales. Il s'agit aussi d'activer une démarche de soutien à la création d'une nouvelle modalité de vie, de type «écocitoyenne» et solidaire.

Et cela dans une optique de transition qui colle bien à cette commune résidentielle jouant sur l'intégration associée à une culture intergénérationnelle. À ce niveau, la participation des habitants sur fond d'ouverture vers le voisinage nous paraît essentielle.

## Comment ces grandes idées se sont-elles transformées en pistes concrètes?

Après avoir consulté l'ensemble des villageois et constitué la CLDR, nous avons mis en place, après ce grand remueméninges, un grand remue-ménage concrétisé en deux temps. D'abord, autour de quatre tables rondes, s'est définie après analyses et diagnostiques, la formulation de défis pour l'avenir. Dans un second temps, neuf séances thématiques sont allées à la rencontre des villageois-acteurs afin de formuler des pistes d'actions concrètes. Des acteurs autour de thèmes abordant l'agriculture, la culture,

le tourisme, la santé, le social et les services impliquant le citoyen au sein d'associations. Des acteurs abordant aussi nature, mobilité, énergie et aménagement du territoire. Parmi de nombreuses pistes, la CLDR a opéré des choix, aidée en cela par le bureau d'études «Territoires», engagé pour rédiger le dossier. Un programme pour dix ans est aujourd'hui défini, avec en tête l'aménagement du bâtiment communal de la cour du château en lieu de rencontre multifonctionnel.

## Jusqu'à présent, quelles sont les particularités à Saint-Léger de cette démarche citoyenne?

L'implication des habitants des trois villages a été très forte. Ils n'ont pas hésité à y consacrer du temps et à rebattre les cartes quand il le fallait. Nous avons assisté à une réelle mobilisation des forces vives. Et cela sur fond d'un remarquable taux de participation qui a fait apparaître une lame de fond qui bouge et de «choses» qui s'enclenchent. Pour exemples, au niveau culturel, cela s'est traduit par le partenariat avec Tribal Souk. De concert avec les médecins, une avancée est également apparue au niveau de la pérennisation des soins de santé. Ces deux exemples concrets décrivent l'effet boule de neige que nous espérons retrouver dans toutes les composantes de l'ADN léodégarienne ».



www.odr-saint-leger.info

Article de l'Avenir du Luxembourg du 16 octobre 2017 – Georges VAN DEN ENDE

Échevin responsable de l'ODR : Philippe LEMPEREUR

#### Sécurisation de nos entrées de village

Les entrées de nos 3 villages ont été signalisées afin de rappeler une fois de plus les automobilistes au respect de la limitation de vitesse.

Cette signalisation vient en complément aux différents radars préventifs qui ont été placés.

Merci à chacun de se rappeler qu'il en va de notre sécurité et celle de nos enfants.





#### Vidange du lac

Le 26 septembre dernier, le lac a été complètement vidé de son eau et de ses poissons afin de permettre la seconde et dernière phase des travaux du ponton.

Merci aux bénévoles pour l'aide apportée lors de la vidange du lac.

Parmi ceux-ci, les pêcheurs de l'asbl, le Contrat Rivières Semois-Chiers et Monsieur HENRY, pisciculteur attitré de la commune.

Grâce à eux, les poissons ont pu être retirés du lac et transportés jusqu'à l'étang d'accueil.

Merci au propriétaire de ce dernier qui a pris en pension les différents poissons du lac.







#### Les travaux du ponton

La firme TVB a terminé la dernière partie du ponton. Il ne lui restera plus qu'à sécuriser cet espace.

Nos ouvriers n'ont plus qu'à passer un coup de nettoyeur à haute pression pour nettoyer les abords et effectuer la réparation du moine.

En mai, des plantations viendront s'ajouter au bout du lac afin de permettre une meilleure qualité de l'eau.

D'ici peu, le niveau de l'eau sera à bonne hauteur et le lac sera rempoissonné.

Il n'y aura plus qu'à attendre les beaux jours pour pouvoir profiter au maximum de ces nouvelles installations.







#### **ENVIRONNEMENT**



#### Luxembourg, province propre et fleurie

L'objectif principal du Challenge est de soutenir et encourager les personnes à fleurir leur localité. La province de Luxembourg est d'ailleurs une des provinces en Wallonie qui appuie le plus le fleurissement des villes et villages puisque de nombreux lots sont offerts aux lauréats (bons d'achat de plantes ou matériel d'arrosage, supports de fleurs, engrais, terreau...). Cette action

est à encourager fortement non seulement pour les touristes mais également pour les autochtones.

Notre commune s'est vue décerner un diplôme « une fleur » qui est un encouragement afin d'améliorer la décoration et la propreté de nos villages.

#### Des cadeaux de fin d'année durables

www.pefc.be

Cher Saint-Nicolas, mettras-tu des jouets durables dans mes petits souliers?

Les feuilles tombent des arbres, le soleil se couche un peu plus tôt... et la fabrique de jouets de Saint-Nicolas tourne certainement déjà à plein régime. Nous espérons que cette année encore, le grand Saint et le Père Fouettard penseront aux cadeaux écoresponsables...

La nuit du 6 décembre, accompagné du Père Fouettard, Saint-Nicolas viendra déposer cadeaux et bonbons dans les petits souliers. Un peu plus tard, le Père Noël fera à son tour la tournée des chaumières, le traineau chargé de jouets. Nous sommes certains que les deux saints hommes

auront pensé à l'environnement et prendront le soin de choisir des cadeaux écologiques et durables.

Lorsque vous choisissez des jouets en bois ou des articles de papeterie, pensez à repérer le label PEFC. Vous le trouverez sur le produit ou sur son emballage. Et pas besoin de vous lancer dans une interminable course aux cadeaux, vous trouverez des produits labellisés PEFC dans les rayons de tous les supermarchés, magasins de jouets et détaillants. Besoin d'idées ? Il existe 1001 possibilités : des jouets en bois (notamment ceux proposés par les marques Haba et Heros),



des crayons de couleurs (vous en trouverez entre autres chez Stabilo ou Staedtler), des bandes dessinées, des puzzles, des calendriers... ou tout simplement des agendas, des cahiers et des blocs de dessins. Et bien sûr, les cadeaux sous le sapin sont emballés dans du papier-cadeau

Bon à savoir : les produits labellisés PEFC peuvent être achetés avec des éco-chèques.

Si nous souhaitons garantir l'avenir de nos forêts, c'est ensemble que nous devons agir et adopter comportements d'achat responsables. Acheter des produits labellisés PEFC (en bois ou en papier) c'est soutenir la gestion durable des forêts.





VIE SOCIALE



#### Pour réaliser un mémoire, pour préparer un cours,... Le Centre de doc de la Province de Luxembourg est là pour vous aider.

La Province de Luxembourg propose un Centre de documentation spécialisé en Sciences sociales et humaines, situé dans le bâtiment provincial au Square Albert 1er, 1 à Arlon.

Le Centre met à disposition plusieurs milliers de documents diversifiés consacrés aux domaines de la psychologie, la sociologie, l'aide sociale, la lutte contre la pauvreté et les discriminations, l'insertion socioprofessionnelle, l'accueil de la petite enfance, l'accès au logement, l'aide à la jeunesse, aux seniors, aux sans-papiers, aux sans-abris, etc.

Un service accessible à tous et plus particulièrement aux enseignants, aux étudiants et aux professionnels du secteur social.

Le Centre est accessible moyennant une inscription modique

donnant accès à près de 7000 documents qui peuvent être consultés ou empruntés. Le catalogue est consultable sur le site Internet du réseau provincial : www.bibliotheques.province. luxembourg.be

#### Pour tous renseignements complémentaires :

Province de Luxembourg Service Provincial Social et Santé **Etudes et Documentation Sociales** Square Albert 1er, 1 -6700 ARLON Tél: 063/21.27.52 - 063/21.22.98 E-mail: seds@province.luxembourg.be

Ouvert le mardi le mercredi et jeudi de 10 à 16h30 ou sur rendez-vous, toute l'année, sauf entre Noël et Nouvel an.



#### Reprise des rendez-vous du vendredi



### Quatrième saison des "Rendez-vous du vendredi"

Pour qui ? Les plus de 60 ans

Où ? A la bibliothèque

#### Des après-midis conviviaux et sympathiques vous y attendent













Une initiative du Conseil Consultatif Communal des Ainès en collaboration avec la bibliothèque.

#### Quels jours? 2 vendredis par mois

#### Quelles dates ? 2017-2018

03 novembre 17 novembre

01 décembre 15 décembre 12 janvier

26 janvier 09 février

23 février 09 mars

23 mars 06 avril 20 avril

#### Quelle heure?

Activités de 14h00 à 16h00 Goûter De 16h00 à 17h00

#### Formalités ?

Pas d'inscription. Vous venez aux dates qui vous conviennent.

#### Prix ?

Activités : 1 Euro Goûter : 1 Euro

- Jeux de cartes ...
- Jeux de lettres et de société ...
- La parlotte : une table pour discuter de tout et de rien ...
- Découverte de la lecture sur liseuse ...
- Et même le tricot!
- Et bien d'autres activités à la demande.

#### Renseignements

Betty Poncelet: 063 23 91 56 Bibliothèque : 063 58 99 24



Des difficultés pour vous déplacer ? Demandez et nous venons vous chercher.

#### — Centre Public d'Action Sociale de Saint-Léger – Avis à la population —

Vu l'arrivée de la période hivernale, la situation de certaines familles peut être précaire, c'est pourquoi le C.P.A.S. de Saint-Léger vous rappelle qu'il peut vous venir en aide de différentes façons :

- octroi de l'allocation de chauffage
- aide pour vos déplacements via le taxi social
- aide via le service de brico-dépannage
- aides diverses, via le service social, selon votre situation
- information et orientation pour obtenir des aides en matière énergétique

Si vous êtes dans le besoin n'hésitez pas à nous contacter. Par ailleurs, si vous connaissez quelqu'un en difficulté, faites-le nous savoir!

C'est en toute discrétion que nous donnerons suite à ces demandes.

#### **Contacts et renseignements**

#### Présidente du CPAS:

Christiane DAELEMAN: 0476/52.46.21

#### Service social du CPAS:

Mme IRAKOZE: 063/60.83.41 Mme NOEL: 063/60.83.42 Mme GOFFIN: 063/60.83.43 Mme DI IULIO: 063/60.83.49 Mme BOOMGAERT: 063/60.83.48



#### Fin de la redevance télé - Quelques précisions

Ce 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018.

La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les **périodes** imposables 2018 et suivantes, c'est-à-dire à partir du 01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J et à partir du 01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z.

Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes,...), la redevance cesse d'être due dès le 01/01/2018.

La redevance TV reste due en **intégralité** pour la période imposable 2017, soit du 01/04/2017 au 31/03/2018, soit du 01/10/2017 au 30/09/2018.

**Aucun remboursement** ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018.

Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.

#### Réponses aux questions fréquentes :

La redevance TV est supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et vous me réclamez le paiement pour certains mois de 2018. Dois-je payer?

Oui, la redevance TV est due en intégralité pour la période imposable 2017. La redevance TV n'est pas supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 mais pour la période imposable 2018.

Il y a deux périodes imposables en Redevance TV :

 D'avril à mars pour les redevables dont la 1<sup>ère</sup> lettre du nom est comprise entre A et J;  D'octobre à septembre pour les redevables dont la 1<sup>ère</sup> lettre du nom est comprise entre K et Z.

Je m'appelle M. Plume et je détiens un téléviseur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Dois-je déclarer et combien vais-je devoir payer ?

Oui, vous devez déclarer votre appareil de télévision. Votre période imposable est d'octobre 2017 à septembre 2018. Vous allez donc payer uniquement 100 € pour cette période imposable 2017 et rien à partir de la période imposable 2018 qui débute le 01/10/2018.

Je m'appelle Madame Boulet et je viens de m'installer en Wallonie le 18 janvier 2018. Je suis en possession d'un téléviseur. Suis-je redevable de la redevance TV?

Oui, vous devez déclarer la possession d'un téléviseur. La redevance TV étant supprimée à partir de la période imposable 2018, à savoir, dans votre cas, à partir du 01/04/2018, vous ne serez redevable que de la période de janvier à mars 2018, à savoir 25 €.

Je m'appelle M. Plombs et je me débarrasse de mon téléviseur à partir du 4 novembre 2017. Doisje transmettre un formulaire de dessaisissement à l'administration?

Non. La période imposable 2017 étant entamée depuis le 01/10/2017, la redevance est due en intégralité pour cette période et couvre votre détention jusqu'au 30/09/2018. La redevance TV étant supprimée en 2018, elle ne vous sera pas réclamée pour la nouvelle période débutant le 01/10/2018. Il n'y a donc pas lieu de notifier la fin de détention.

#### Rien ne justifie la violence conjugale!

Trop souvent, les victimes de violences conjugales n'osent pas parler de ce qu'elles vivent et ne portent plainte que dans une minorité de cas.

Partant de ce constat, depuis plusieurs années, la Wallonie, La Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF mènent conjointement des campagnes de sensibilisation afin de lutter contre ces violences conjugales.

Cette année, les spots TV et radio de la campagne « *Journal de Marie* » sont à nouveau diffusés en novembre et en décembre avec comme objectifs :

- d'encourager les victimes et les auteurs de violence conjugale à **se reconnaître** comme tels.
- De permettre aux victimes de réaliser qu'elles se trouvent dans un **processus de violence conjugale**.
- D'informer les victimes, les auteurs, l'entourage et les professionnels du service offert par la Ligne Ecoute Violence conjugales (0800/30.030). Cette ligne assure une écoute gratuite et confidentielle 24h/24 et 7J/7, grâce à la collaboration de Télé Accueil.
- D'encourager les victimes à activer leur capacité à reprendre le contrôle de leur vie, dans le respect de leur autonomie.





www.ecouteviolencesconjugales.be

24 h/24\* anonyme gratuit











#### De nouveaux indépendants sur la commune

#### François CHLEIDE - Coté Arômes

Salon et thé et de dégustation de vins bio à Saint-Léger

Fin décembre, Francois Chleide ouvrira les portes de son commerce à la rue du5 septembre. « Coté Aromes » a pour but d'offrir aux léodégariens et aux personnes de passage un espace de convivialité où l'on peut se retrouver pour déguster des boissons bio/artisanales autour de jeux de sociétés, de livres ou tout simplement pour discuter. François vous proposera également des articles cadeaux, différents thés et plus encore.

#### Date d'ouverture prévue: fin décembre, début janvier Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi et jeudi :10h00 - 12h30 / 13h30 - 18h30 Vendredi : 10h00 - 12h30 / 13h30 - 20h00 Samedi : 10h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00



#### Céline INCOUL - Cabinet de podologie

Agréée INAMI depuis 2002, Céline INCOUL travaille au sein de l'hôpital d'Arlon, en collaboration avec la mutualité chrétienne d'Arlon.

Ses domaines : pédicurie médicale, spécialisé dans les patients diabétiques.

Elle utilise des techniques pour soigner les ongles incarnés (orthonyxie), les déformations d'orteils (orthoplastie) ainsi que la reconstruction d'ongle (onychoplastie).

Elle est également présidente de l'asbl PODOLUX, regroupement de podologue en province du Luxembourg. Sur RDV à Châtillon le mardi toute la journée et en soirée ainsi que le samedi matin.

Rue du Chalet 1 - 6747 Châtillon - 0473/64.23.88. www.podolux.be



#### Jannique PINSON - Cassis Factory



Vous souhaitez offrir un cadeau original et fait main ? Lutins, chouettes, cadres, poules, déco, panneaux,.... ? Jannique PINSON fait naître ses créations des rouages de son imagination. Vous cherchez un cadeau, vous avez envie d'une nouvelle touche déco dans votre intérieur, n'hésitez pas à rendre visite à Cassis Factory.

Toutes ses créations sont uniques et personnalisables.

Les lutins vous diront que tous ses trésors sont exposés dans la caverne

d'Ali Baba qu'elle a aménagée pour vous à son domicile.

Que vous veniez par curiosité, pour le plaisir des yeux, pour un renseignement ou une commande, vous serez toujours accueilli(e) avec le sourire.

#### Le lundi de 9h00 à 19h00 ou les autres jours sur rendez-vous ENTREE LIBRE



Cassis Factory - Rue du Cassis, 20 - 6747 Saint-Léger — 0486/04.86.50. https://cassisfactory.wixsite.com/cassis-factory

Page Facebook : Cassis Factory



#### Alicia THIRION - À un cheveu près

Après 5années d'itinérance (Qui n'a jamais croisé cette petite Mini noire « à un cheveu près » ?) et de coiffure à domicile, Alycia THIRION a décidé de s'implanter à la rue des Neufs Prés à Saint-Léger.

Ses clients, âgés de 6 mois à 83 ans ont jusqu'ici pu être coiffés dans le confort de leur domicile avec tout un matériel adéquat.

Elle propose tous les services d'un salon de coiffure (de la coupe en passant par la coloration, le brushing...)

À partir du 18 novembre, vous pourrez vous rendre dans son tout nouveau salon de coiffure en plus de ses déplacements à domicile

Au salon, pas mal de nouveautés : siège avec massage shiatsu, thalasso capillaire EKS, espace barbier...

#### Les horaires sont les suivants :

Elle se déplace à domicile chaque mardi et mercredi.

Pour le salon : le jeudi de 8h30 à 12h et de 13H à 19h30, le vendredi de 8h30 à 12H et de 13h à 18h00 et le samedi de 8h30 à 15H.

#### **Uniquement sur rendez-vous**

Rue des Neufs Prés, 13 Saint-Léger

0494/13.37.40.

Vous souhaitez découvrir le salon et les services proposés par Alycia ?

Rendez-vous sur:

Salon de coiffure sur rendezvous

http://www.auncheveupres.com/



#### Les horgires de vos médecins

#### Dr. Michel BAULARD Médecine générale Voie de Vance, 18 – 6747 Saint-Léger – 063/23.91.88

#### **Consultations:**

- Lundi: 08h30 10h30 (libres) / 16h00 18h30 (libres)
- Mardi: Consultations sur rendez-vous
- Mercredi: 08h30 10h30 (libres) / Consultations sur rendez-vous l'après-midi
- Jeudi: 08h30 10h30 (libres) / Consultations sur rendezvous l'après-midi
- Vendredi : Consultations sur rendez-vous le matin / 15h00 – 17h00 (libres)

Possibilité de prendre rendez-vous pour des consultations, tous les jours, en dehors des heures de consultations libres.

#### Contacts téléphoniques :

Lundi, mercredi et jeudi : 19h00 – 19h30 Mardi et mercredi : 13h00 – 13h30

#### Dr. Sandrine KOOS Médecine générale Grand-Rue, 102 - 6747 Châtillon - 063/23.69.25

#### **Consultations:**

- Lundi: 08h30 9h30 (libres) / 16h30 18h30 (libres)
- Mardi, jeudi et vendredi : sur rendez-vous toute la journée.

#### Dr. Fabienne HANOTIAU Médecine générale Rue d'Arlon, 12 – 6747 Saint-Léger – 063/22.81.85

#### **Consultations:**

- Lundi : 08h30 10h00 (libres) / 14h00 16h00 (libres)
- Mardi: 08h30 10h00 (libres)
- Mercredi: 08h30 10h00 (libres)
- Jeudi : 08h30 10h00 (libres) / 14h00 16h00 (libres)
- Vendredi : 08h30 10h00 (libres)

Possibilité de prendre rendez-vous.

#### Dr. Aurélie SIMON Médecine générale Rue d'Arlon 41/B - 6747 Saint-Léger - 0498/25.22.49

#### **Consultations:**

- Lundi: 10h00 12h00 (libres) / 14h00 18h30 (sur rendez-vous)
- Mardi: 08h30 10h00 (sur rendez-vous) / 14h00 18h30 (sur rendez-vous)
- Mercredi : 08h30 10h30 (sur rendez-vous) / 13h30 15h30 (libres)
- Jeudi : 08h30 10h30 (sur rendez-vous) / 14h00 18h30 (sur rendez-vous)
- Vendredi : 08h30 10h30 (libres)



#### **VIE CULTURELLE**



#### Les activités de la bibli

## LE VENDREDI 15 DECEMBRE DE 19H A 20H30

À LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-LEGER

## Rencontre d'auteur ALAIN DANTINNE





La bibliothèque sera fermée du samedi 23 décembre au vendredi 5 janvier inclus. Réouverture le samedi 6 janvier.



#### Journée de la saison culturelle, le 27 septembre

« La «joyeuse entrée » de Tribal Souk, partenaire de la commune de Saint-Léger, a ouvert une porte sur le merveilleux à un public sous le charme.

Dans une édition précédente, nous avons écrit que, sur fond de PCDR, la Commune de Saint-Léger a conclu un partenariat avec l'ASBL Tribal Souk. L'objectif est de rassembler les acteurs culturels de la commune et de lancer de nouveaux ateliers et des activités culturelles.

Ce partenariat s'est concrétisé lors d'échanges et partages de cultures autour de la poésie déclinée, de la musique et du théâtre au cœur même de Saint-Léger entre deux espaces tout proches : la salle communale et le cercle Saint-Louis.

L'esprit de la démarche

Cela dit, avant de passer à la concrétisation, Tribal Souk, par la voix de Nathalie BAUDUIN sa coordinatrice, a tenu à définir l'esprit, l'ADN culturelle de sa démarche. «En fin septembre, le Centre d'expression et de créativité "Tribal souk" a fait son entrée officielle dans la commune sur fond d'activités minutieusement choisies. Le reflet d'une dynamique que Tribal Souk aimerait développer avec la Commune.»

Et de décrire la ligne de conduite de la démarche Tribal Souk : «La dynamique d'une culture plurielle où acteurs professionnels et amateurs, de la région et plus lointains, s'unissent pour activer la création en milieu rural. Une dynamique révélant les talents artistiques que détient notre région en jouant la complémentarité.» Le public a rencontré le merveilleux

C'est avec une attention toute particulière que l'échevin de la

Culture Philippe LEMPEREUR a suivi la «Joyeuse entrée» de Tribal Souk à Saint-Léger. «Je ne soupçonnais pas à quel point l'équipe pouvait être convaincante. J'ai été scotché par les poètes, les chanteurs, les petits et les grands acteurs! Le public a rencontré le merveilleux. Je suis persuadé que la démarche convaincra doucement mais sûrement, et surtout de manière intergénérationnelle, les gens de toute la commune.»

Et l'échevin d'évoquer la poésie d'un Nicolas LECUIVRE capable d'emmener son public dans des voyages «imagiques» sur fond d'images fixes et animées de son compère Nicolas ROSSION. Et d'évoquer encore la poésie tendrement émouvante d'enfants de l'atelier de Fratin, évoquant à travers «De la pipe à la plume», l'univers de Georges Brassens. «Ils étaient craquants dans les amoureux des bancs publics.» Poésie toujours du concert de «Géménides» d'Aurélien DONY ajoutant une agréable ambiance de cabaret aux boiseries du bar du cercle Saint-Louis. Et que dire de «l'explosion» finale de «Quel cirque». Une création collective dans laquelle on retrouve déjà des attaches léodégariennes avec Tribal Souk. Comme la comédienne Delphine ANTOINE de Meixle-Tige. Ou dans la mise en scène d'Augustine WILKIN avec la complicité d'Élisabeth BOSQUET, costumière, scénographe de Saint-Léger. »

Article de l'Avenir du Luxembourg - Georges VAN DEN ENDE







Tribal Souk

#### Appel à la participation citoyenne!

Cette année, Tribal Souk en collaboration avec l'Administration communale a le projet de créer avec les habitants, les associations, les écoles, les artistes le Festi Souk dont le thème est «La Rue ma liberté!»

La rue comme galerie à ciel ouvert proposant des créations artistiques en lien avec l'espace publique, sur un parcours limité, dans les rues de St Léger allant de la rue du Château, au jardin du Ptit Loucet jusqu'au Lac de Conchibois.

## Le Festi Souk se déroulera le samedi 19 et dimanche 20 mai 2018.

Nous pouvons aborder toutes les disciplines, théâtre, chant, éveil ou création musicale, interventions poétiques, construction d'instruments, créations de fresques, création vidéo, installation plastique...

Les artistes peuvent proposer/montrer/exposer un travail personnel.

Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à nous contacter au 063/45.65.21 ou **tribalsouk@gmail.com**.

Nous organiserons une réunion début du mois de décembre avec l'ensemble des personnes intéressées.

#### **Contact:**

Nathalie BAUDUIN 0499/60.04.21 tél: 063/45.65.21. CEC Tribal Souk asbl

www.tribalsouk.blogspot.fr

tribalsouk@gmail.com



#### VIE TOURISTIQUE



#### Les Journées du Patrimoine

Cette année, le Cercle de Recherche et d'Historique, les Iris et la Commune organisaient conjointement les 29<sup>ème</sup> journées du patrimoine.

Ce fut l'occasion pour le visiteur de découvrir :

- Une très belle exposition sur l'histoire de l'hôtel Beau Séjour et un chaleureux accueil de Léon et Véronique HISSETTE.
- Une exposition sur la sidérurgie réalisée par les résidents des Iris.
- Une balade découverte à vélo du projet de RAVeL dans le Sud-Luxembourg (collaboration entre la ville d'Arlon et notre commune)

La présence du Ministre René COLLIN a été l'occasion pour la commune de réaffirmer sa volonté de voir aboutir le projet d'extension de RAVeL.













#### PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

#### Les écoles à la découverte de notre patrimoine

Le lundi 11 septembre, les classes de 5° et 6° primaires de l'école de Saint-Léger sont parties à la découverte du passé de notre commune dans le cadre de la 29ème édition des journées du patrimoine. Pierre DOMINICY a accompagné les élèves lors de cette matinée riche en découvertes et en rencontres. Ils ont pu parcourir un tronçon de l'ancienne voie du tram qui reliait Ethe à Arlon. Ils ont appris de nombreuses choses à propos de ce moyen de transport



et de la sidérurgie à l'aide d'un carnet rédigé par le Cercle de Recherche et d'Histoire. Léon HISSETTE les a reçus chez lui pour leur faire revivre l'époque de l'hôtel « Beau Séjour » et des résidents du Fourneau David leur ont présenté l'exposition qu'ils avaient réalisée pour l'occasion. Un grand merci à tous!



#### Des cours pour mieux apprendre le français tout en s'amusant

À l'école de Saint-Léger et dans le cadre du cours d'Adaptation à la Langue d'Enseignement donné par Madame Marjorie, les élèves, Rojda, Jawaheer, Mohammed, Moemen, Nourelhuda, Zahrad, Hakem et Ali ont créé un arbre d'automne tout en apprenant à parler français. Ils ont découvert les couleurs et les actions relatives à l'éveil artistique. Que d'amusement!



#### Réalisations des écoles pour la Fête du Miel

À l'occasion de la Fête du Miel, en septembre dernier, les élèves des trois implantations scolaires communales et de l'école libre ont réalisé des activités afin de décorer les locaux accueillant la Fête du Miel.

L'idée a été lancée par Anne-Sophie ROSMAN, enseignante à Chatillon et membre du SI.

Quelle belle initiative!







#### Soutien scolaire et remédiation pour les élèves du primaire

Il arrive qu'un enfant rencontre des difficultés dans son parcours scolaire. Faute de moyens, l'école ne peut pas toujours assumer ses missions de remédiation. Les parents sont quant à eux quelque fois démunis face aux obstacles rencontrés par leur enfant...

C'est pourquoi il existe une antenne de soutien scolaire et de remédiation d'Enseignons.be sur la commune de Saint-Léger.



#### Le projet en quelques mots

- Offrir aux enfants une remédiation immédiate et efficace une fois par semaine à raison de deux heures dans un cadre agréable et accueillant. Les cours sont collectifs (7 élèves maximum) donc plus dynamiques qu'un cours particulier classique.
- S'inscrire dans un partenariat sur la durée : les cours sont suivis pendant 2 à 3 mois minimum dans le but de garantir un résultat. Ce n'est pas en une ou deux semaines que l'on peut combler les lacunes d'une année scolaire. Nous souhaitons engager les élèves à travailler régulièrement.
- Les cours se donnent pendant toute l'année sauf pendant les congés scolaires.

 Un tarif horaire de 8,90 € avec une réduction de 10 à 15 % lorsque l'enfant s'inscrit pour plusieurs trimestres!
 Enseignons.be désire que ses cours soient démocratiques afin que même les enfants issus des milieux les plus modestes puissent en profiter. Notez que ces cours sont déductibles fiscalement et que certaines mutuelles interviennent.

#### Concrètement

- Cette aide est ouverte à **tous les enfants** domiciliés sur la commune ou non ! Elle s'adresse aux élèves du **primaire** et propose :
  - l'aide aux devoirs,
  - l'apprentissage d'une méthode de travail,
  - la préparation au CEB,
  - un soutien scolaire pour toutes les matières !
- Les cours se donnent le mercredi de 13h00 à 15h00 à l'école communale de Saint-Léger. Ces deux heures sont entrecoupées par une petite pause avec une collation offerte. En fonction des demandes, une autre antenne peut voir le jour sur l'implantation de Châtillon ou de Meix-le-Tige.
- Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec l'équipe d'Enseignons.be par mail **soutienscolaire**@ **enseignons.be** ou par GSM au 0498/822.374.

#### Journée d'accueil du 20.10.2017

Le 20 octobre dernier, les enfants qui fréquentent une des écoles de la commune étaient en congé ! Certains ont participé à la journée d'accueil organisée à Meix-le-Tige. Activités, détente, plaisir,

sourires étaient au rendez-vous!

Merci aux accueillantes extrascolaires et au personnel de cantine





Toutes les photos sont sur le site de l'Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Plaine de Pâques

## Plaine Pâques

Pour les enfants de 3 à 12 ans





(35 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant)

Activités 9h-16h30 Site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger : https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Accueil dès 7h30 et jusque 18h https://sites.google.com/site/atisaintleger Coordination ATL: 0496/53.82.88

Echevine Petite Enfance: Anne SCHOUVELLER 0497/28.66.13
anne.schouveller@hotmail.be



### JOB ETUDIANT : animateur/animatrice à la plaine



## Les dates des plaines de cet été 2018 :



#### Formulaire de candidature à compléter disponible :

- au guichet de l'Administration communale,
- sur le site internet de la commune (www.saint-leger.be)
- sur le site internet de l'Accueil Temps Libre (https://sites.google.com/site/atlsaintleger)
- via une demande par mail à auxane.jacob@promemploi.be

Condition obligatoire pour postuler : avoir au moins 16 ans au moment de travailler.



#### **NOS JOIES, NOS PEINES**



#### **Naissances**

24.08.2017 : BROSIUS Charli, fils de Benoît et de PAILLOT Amélie, Saint-Léger 29.08.2017 : RICHARD Elise, fille de Sébastien et de MAHIN Coralie, Meix-le-

30.08.2017 : DURACAK Neila, fille de Amar et de JASAREVIC Adela, Saint-Léger

02.09.2017: HERMAN Tom, fils d'Albin et de GIANNINI Christel, Saint-Léger 02.09.2017 : GUILLAUME Charline, fille de Julien et de BODART Valérie, Châtillon

06.09.2017: MUNIER Jules, fils de Christophe et de BONATO Sophie, Meixle-Tige

28.09.2017 : VAN PARYS Maria, fille de Jean-François et de BENEDEK Eva, Saint-Léger

28.09.2017: ANCION Anaël, fils de Nicolas et de ROSSIGNON Vanessa, Saint-Léger

30.09.2017 : KINTZIGER Soën, fils de Morgan et de DEBOT Gwenaëlle, Saint-Léaer

19.10.2017: STEVELER Cyrian, fils de Jean-Christophe et de BETTENDORFF Sarah, Saint-Léger

09.11.2017 : GAROT Erwann, fils de Cédric et de MULLER Anne-Sophie, Meix-le-Tige

11.11.2017 : MARTINS PAIS Gabriella, fille de Carlos et de WEIBER Désirée, Meix-le-Tige

14.11.2017 : BUYSSE HUMBLET James, fils de BUYSSE Cindy et HUMBLET Nathanaëlle, Meix-le-Tige

#### **Mariages**

02.09.2017 : MINGUET Arnaud et GEORGES Elodie, Saint-Léger 16.09.2017: FRETZ Frédéric et FONTAINE Christine, Châtillon 16.09.2017: ALLARD Damien et THEISEN Florence, Châtillon

30.09.2017: BRESSARD Clément et MONHONVALLE Marie-Laure, Saint-Léger

30.09.2017 : GUYOT Bertrand et D'ARIES Aurélie, Châtillon 18.10.2017: BRUNSON Geoffroy et PARIZEL Stéphanie, Saint-Léger 18.11.2017: CUTAIA Lilluccio et BOURGUIGNON Virginie, Châtillon

#### Décès

12.09.2017: HENRY Huguette, veuve de CRAVATTE Jean, Saint-Léger 23.09.2017: HENNON Raymonde, épouse de MAZIERS Louis, Saint-Léger 19.10.2017 : BURTON Gabrielle, épouse de SCHOUVELLER André, Meix-le-

22.10.2017: HENRION Marianne, épouse de STEIFER Michel, Meix-le-Tige 27.10.2017: RECHT Emile, époux de REDING Françoise, Saint-Léger

06.11.2017: WOILLARD Jocelyne, Saint-Léger

19.11.2017: RONGVAUX Robert, veuf de DUJARDIN Simone, Châtillon



#### CHRONIQUE LEODEGARIENNE



#### Décembre 2017

#### 08, 09 et 10/12/2017

Exposition de peintures et œuvres d'arts Cercle Saint-Louis

Renseignements: Sophie Magnette: 0494/28.24.09

Clément Bressard: 0495/69.66.59

#### 10/12/2017

Repas choucroute ou ½ poulet frites, dessert et café.

À 12 h 00, au local de la FC, place du Trûche, rue Godefroid Kurth. Organisation de l'Institut de Musique et de la Fanfare Communale de Saint-Léger.

Renseignements et réservations:

Véronique SPRONCK : 0477 91 53 15 fcinstitut@amail.com

Olivier THIRY: 063 23 20 97 — Jean GILSON: 063 23 93 28

Michel RONGVAUX: 063 23 91 82 - 0494 59 64 09 - m.rongvaux@

skynet.be

## 16/12/2017

Mais où Crèche Saint-Léger ? Parcours dans les rues de Saint-Léger à la découverte des différentes crèches de Noël.

Renseignements: Syndicat d'initiative -0471 66 96 18

#### 29/12/2017

Corrida léodégarienne Départ du complexe sportif de Conchibois. Rens.et inscriptions: Syndicat d'initiative - 0471/66.96.18

**POUR PLUS D'ÉVÈNEMENTS** SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK

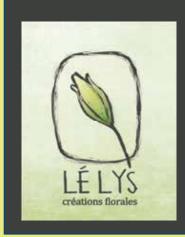
« QUE FAIRE **SUR LA COMMUNE DE SAINT-LÉGER »** 



www.macuisine-creations.com pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER Tél.: 063/24 00 34 - Fax: 063/24 00 35

Heures d'ouverture : lundi - mercredi de 13h30 à 18h30 mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30 samedi sur RENDEZ-VOUS



Ouvert du lundi au samedi De 9h à 12h et de 14h à 18h30 Dimanche de 10h à 12h30 Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 - 6747 Saint-Léger 063/676705



## les petits gourmands

Traiteur Manuel Migeaux 40b faubourg d'Arival - 6760 VIRTON 0494 65 25 93 les petits gourmands

lespetitsgourmands.manuelmigeaux@yahoo.be

Livraison de repas à domicile entre 11h et 12h15 du lundi au vendredi sur les communes de St Léger et Virton. Service traiteur et livraison à domicile également en semaine et le week-end pour petits et grands groupes midi et soir. Contactez-nous au **0494 65 25 93** 





Assurances - Prêts - Financements Agréé F.S.M.A.: 013980 A N° entreprise: 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29 6747 Saint-Léger

Tél.: 063/23 93 44 Web: http://013980.brokerweb.be E-mail: poncelet.luc@portima.be

## SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

